Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601410-20251215-DELIB151225_06-DE

COMMUNE DE MOUSTOIR-AC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Lundi 15 Décembre à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la Commune de MOUSTOIR-AC, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. le Maire, Benoît ROLLAND.

Etaient présents : M. BELLEC Gwenaël, M. BERNARD Miguel, M. BERTHO Anthony, Mme BESSE Nolwenn, M. BROGARD Pascal, M. CAHAREL François, Mme CAUDAL Jeannine, Mme GARO Sandrine, Mme JEHANNO Pauline, M. LE CLAINCHE Stéphane, Mme LE DORTZ Sylviane, M. LE GALL Olivier, Mme LE HENANFF Amélie, M. LE LABOURIER Bernard, Mme LE LAUSQUE Sandra, M. ROLLAND Benoît, Mme TRUBERT Stéphanie.

Absent(s) ayant donné(s) pouvoir :

M. BELLEC Nicolas à M. LE LABOURIER Bernard

Mme VONNET Diane-Laure à Mme LE DORTZ Sylviane

Secrétaire(s) de séance : M. BROGARD Pascal

DELIBERATION N°151225_06 : TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DE SPORT

Actuellement il n'existe pas de tarif de location pour la salle de sport dans les tarifs municipaux. Une demande ayant déjà été formulée par une association extérieure sur un créneau disponible, il est proposé d'établir ce nouveau tarif. Ainsi, après analyse des tarifs existants, on observe que :

Tarifs « Extérieurs »

- Le tarif pour l'ensemble du complexe est de 536,81 € / jour et de 805,21 € pour 2 jours
- Le tarif pour l'ensemble du complexe, sans la salle de sport est de 437,62 € par jour et de 656,40 € pour 2 jours.

La différence entre ces deux tarifs permet de déterminer un tarif de la salle de sport à hauteur de 99,18 € / Jour et de 148,81 € pour 2 jours.

Tarifs Particuliers / Associations Moustoir-Ac

- Le tarif pour l'ensemble du complexe est de 431,78 € / jour et de 647,66 € pour 2 jours
- Le tarif pour l'ensemble du complexe, sans la salle de sport est de 350,09 € par jour et de 525,14 € pour 2 jours

La différence entre ces deux tarifs permet de déterminer un tarif de la salle de sport à hauteur de 81,68 € / Jour et de 122,52 € pour 2 jours.

Il est proposé d'arrondir ces tarifs comme noté sur le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 056-215601410-20251215-DELIB151225_06-DE

TARIFS 2026 SALLE DE SPORT - COMMUNE DE MOUTOIR-AC		
	Particuliers / Associations Moustoir-Ac	Extérieurs
	2026	2026
Salle de sport 1 jour	82,00 €	100,00 €
Salle de sport pour 2 jours	123,00 €	150,00 €

Il est précisé que les associations locales (via la charte de la vie associative) ont accès gratuitement à la salle de sport pour leurs activités et se voient appliquer un tarif de location à partir de la troisième réservation effectuée pour des activités à but lucratif (loto, animations payantes…)

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 08/12/2025

Considérant l'intérêt de la commune à favoriser l'accès aux salles de sport

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et après vote à l'unanimité :

- **VALIDE la tarification de la salle de sport indiquée ci-dessus ;**
- **DECIDE d'appliquer cette tarification à partir du 01/01/2026 ;**
- **DECIDE que l'évolution annuelle de cette tarification sera indexée sur l'indice INSEE de la consommation des ménages « hors tabac » ;**
- **DECIDE que ce nouveau tarif intègre la grille générale des tarifs de la commune.**

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Benoît ROLLAND

